



TD LES CONCEPTS FONDAMENTAUX : LA BIEN-ÊTRE

UE 4.1 Semestre 1

Groupe 9

Chloé DEPARDON
Anaé Dupin
Aurélie FABRELLO
Amélie QUINTEN
Solène PROVENZANO

I. Qu'est-ce qu'un concept ?

Un concept (1) « est avant tout l'idée générale que nous nous faisons de quelque chose et la perception que nous avons de cette chose. Le concept se rapproche de la conception car il désigne notre aptitude à nous représenter mentalement une idée concrète ou abstraite ».

Exemple (2) : Si vous redécouvrez votre chambre, vous pourriez commencer par un concept comme « jardin fleuri » ou « espace ». Il s'agit d'une idée générale concernant une chose ou un groupe de choses, issue d'exemples ou d'événements précis.

(1) <https://www.vocabulary.com/dictionary/concept>

(2) <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/concept/>

II. Définition du concept « Bientraitance »

1. Résultat du brainstorming



2. Définitions

- Définition de la bientraitance

C'est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'utilisateur et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, son écoute et ses besoins tout en prévenant la maltraitance.

Selon l'OMS (3) « elle vise à promouvoir le bien-être des usagers en gardant à l'esprit le risque de maltraitance ».

Selon Santé-Gouv (4) : la bientraitance englobe tout ce qui favorise l'épanouissement de la personne, s'adapte à ses besoins divers (psychologiques, physiologiques, affectifs...) et permet un développement harmonieux.

Selon le ministère de la Santé (5) : c'est un regard positif et inconditionnel qui permet d'accueillir l'autre sans jugement.

(3) Organisation Mondiale de la Santé

(4) <https://sante.gouv.fr>

(5) <https://solidarites.gouv.fr>

- **Attributs de la bientraitance**

- Le respect : consiste à prendre en considération une personne dans sa dignité
- La bienveillance : capacité à se montrer indulgent, gentil et attentionné envers autrui d'une manière désintéressée et compréhensive
- L'autonomie : capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui
- La non-malfaisance : un principe médical qui stipule que les prestataires de soins de santé doivent éviter de nuire aux personnes dont ils ont la charge
- La continuité de la prise en charge : une approche constante et cohérente de la gestion d'un état de santé pour répondre aux besoins évolutifs d'un patient



- **Définition d'un concept proche : la bienveillance**

Selon le dictionnaire « Le Robert », la bientraitance est le « fait de traiter quelqu'un avec respect et humanité » et la bienveillance est une « disposition favorable à l'égard de quelqu'un ».

La bienveillance est une attitude envers quelqu'un qui consiste à souhaiter le bien-être de celui-ci. La bientraitance va plus loin : c'est la mise en œuvre concrète de cette intention en s'assurant du bien-être de cette personne.

La bienveillance = ECOUTE + PAROLES

La bientraitance = Actions concrètes.

Exemples d'actions bienveillantes : sourire à une personne pour la mettre à l'aise, prendre le temps d'écouter quelqu'un avec attention, rassurer quelqu'un d'anxieux...

Exemples d'actions bientraitantes : adapter la hauteur du lit d'un patient pour un meilleur confort. Préserver l'intimité d'un patient en ne laissant pas la porte grande ouverte notamment lors de la réalisation de certains soins.

La bienveillance est donc l'un des principes de la bientraitance.

III. Exemples & Illustrations

1. Exemple d'une situation de bientraitance

Pour vous donner un exemple de bientraitance que vous pouvez rencontrer et qui m'est déjà arrivé, nous pouvons prendre tout simplement les résidents d'un EPHAD.

Prenons l'exemple de Monsieur P : pour se lever et se mettre dans son fauteuil il a besoin d'un soutien humain.

Chaque matin je commençais par faire le tour des chambres pour constater si les résidents allaient bien, leur demander comment ils allaient et s'ils avaient besoin de quelque chose.

Je tombe sur ce résident dans son lit, je me déplace pour le relever de son lit et le placer dans son fauteuil pour le petit déjeuner. Ce dernier avait sa grenouillère trempé jusqu' au torse et les bas des pieds, et de nombreuses traces de selles présentent également dans son lit.

Mon exemple de bientraitance ici est que j'ai estimé que son petit déjeuner n'était pas sa priorité et que pour lui le plus important était de le changer. Je l'ai donc installé sur les toilettes puis lui ai donné une douche, l'ai changé et fait les soins apparents. Je lui ai également changer les draps et ce n'est seulement que par la suite que je lui ai déposée son petit déjeuner.

2. Exemple d'une situation de maltraitance

- Situation

Madame L., âgée de 82 ans, vit seule à son domicile.

Elle est atteinte de la maladie de Parkinson. Elle se déplace avec l'aide d'un déambulateur et utilise parfois son fauteuil roulant.

J'interviens chez elle pour la réévaluation de ses besoins et de son plan d'aide APA. Elle bénéficie d'une aide à la toilette, à l'habillage, pour effectuer les courses, pour la préparation des repas ainsi que pour les sorties.

Lors de l'entretien, Madame L. évoque une fatigue omniprésente, une baisse d'autonomie et de nombreuses chutes répétées qui lui génèrent une angoisse permanente.

À ce moment-là, l'IDL arrive. Son entrée est un peu brutale, accompagnée d'un bonjour rapide. Elle pose un verre d'eau sur la table et demande à Madame L. de prendre ses médicaments.

Ensuite, elle lui demande de se lever et de se rendre dans la salle de bain pour effectuer une petite toilette, changer la protection et mettre en place des bas de contention.

Madame L. se lève péniblement et semble confuse. L'IDL lui place son déambulateur devant elle afin qu'elle puisse se rendre jusqu'à la salle de bain. Une fois les soins de nursing terminés, l'IDL repart en laissant Madame L. seule dans la salle de bain.

- Pourquoi est-ce de la maltraitance ?

- Absence d'écoute, de bienveillance et de prise en compte des besoins du patient. L'IDL n'a pas pris le temps de s'informer sur l'état général de Madame L. (angoisses, fatigue, utilisation du déambulateur à la place du fauteuil etc.)
- Risque de chute en la laissant seule.

- Conclusion

À la fin de l'entretien, Madame L. m'a confié son sentiment d'angoisse et d'insécurité lors des soins prodigués.

Ces situations peuvent entraîner une perte de confiance envers le personnel soignant mais aussi envers elle-même.

Cet exemple de maltraitance peut sembler ordinaire et non intentionnel, sans doute lié à un manque de temps ou au stress. Il constitue néanmoins une atteinte à la dignité.